



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



EMPLOIS MAJORITAIREMENT MASCULINS

Les emplois de la branche sont majoritairement masculins : 58 % des salariés sont des hommes. Cette proportion est supérieure à la moyenne du secteur (51 %).



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

La part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période. Il oscille entre 40 % et 45 %.



PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminés sont très largement majoritaires dans la branche. Les hommes bénéficient un peu moins souvent que les femmes de ce type de contrat.

Effectifs par genre

Genre			Ompl
Femmes	42,13 %	48,81 %	82,86 %
Hommes	57,87 %	51,19 %	17,14 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de féminisation



Répartition des genres en fonction du type de contrat de travail

Contrats de travail					Ompl	
	♀	♂	♀	♂	♀	♂
CDI	89,56 %	87,17 %	83,36 %	85,54 %	85,74 %	80,46 %
CDD	8,02 %	7,79 %	13,83 %	10,74 %	10,51 %	13,46 %
Apprentis	1,92 %	3,47 %	0,95 %	2,05 %	2,17 %	2,18 %
Autres	ND	ND	1,31 %	0,88 %	1,30 %	3,38 %
Non déterminés ¹	0,50 %	1,58 %	0,56 %	0,79 %	0,29 %	0,52 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

1. Salariés dont la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'économistes de la construction



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour la région Centre-Val de Loire (49 %) et atteint un minimum pour les Hauts-de-France (37 %).

Taux de féminisation par région

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	42,81 %	49,39 %	83,64 %
Bourgogne-Franche-Comté	ND	45,09 %	85,98 %
Bretagne	40,77 %	47,31 %	83,44 %
Centre-Val de Loire	48,61 %	46,98 %	85,39 %
Corse	ND	50,94 %	82,83 %
DOM	ND	45,61 %	80,56 %
Grand Est	46,91 %	45,73 %	85,54 %
Hauts-de-France	37,27 %	44,19 %	83,07 %
Île-de-France	41,01 %	52,01 %	77,57 %
Normandie	ND	42,86 %	84,70 %
Nouvelle-Aquitaine	40,23 %	47,16 %	84,35 %
Occitanie	40,39 %	48,80 %	84,56 %
Pays de la Loire	45 %	47,40 %	83,53 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	38,62 %	49,66 %	85,12 %
Ensemble	42,13 %	48,81 %	82,86 %

ND : non déterminé